

Sénèque prosateur et poète : convergences métriques

Autor(en): **Soubiran, Jean**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Entretiens sur l'Antiquité classique**

Band (Jahr): **36 (1991)**

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-660753>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

IX

JEAN SOUBIRAN

SÉNÈQUE PROSATEUR ET POÈTE: CONVERGENCES MÉTRIQUES

«Sénèque avait-il, pour l'ordre des mots, certaines préférences grammaticales ou rythmiques? Recherchait-il des clausules déterminées et quelles clausules? Ce sont là des questions ouvertes.» En les formulant ainsi et en leur donnant une réponse si dubitative, dans son Introduction à l'édition des *Naturales Quaestiones*¹, P. Oltramare était en retard sur la science de son temps. Dès 1898, Ed. Norden² avait posé fermement l'existence de clausules métriques régulières chez Sénèque, et en 1910 un bref article de A. Bourgery³ le confirmait sans équivoque. Vinrent ensuite, dans le même sens, les beaux travaux de B. Axelson⁴.

¹ C.U.F. (Paris 1929), I p. XXXII.

² *Die antike Kunstprosa* (Leipzig 1898), II 941: «Sehr sorgfältig hat Seneca der Sohn den rhythmischen Satzschluss beobachtet, was bei ihm deshalb noch besonders deutlich ist, weil er in kleinen Sätzen statt in Perioden schreibt.»

³ «Sur la prose métrique de Sénèque le Philosophe», in *RPh* 34 (1910), 167-172; cf. aussi *Sénèque prosateur* (Paris 1922), 145-149.

⁴ *Senecastudien* (Lund 1933), 7-16 & *passim*; cf. aussi *Neue Senecastudien* (Lund 1939), *passim*.

Il semble bien, à vrai dire, que Sénèque n'ait pas toujours été également attentif aux clausules métriques, et que ses derniers ouvrages manifestent, sur ce point, plus de soin que les premiers⁵. Nous reviendrons là-dessus à la fin de cet exposé; mais notre intention n'est pas d'étudier ici ce problème.

Quoi qu'il en soit, la métrique des clausules de Sénèque est souvent mal connue des lecteurs du philosophe stoïcien, plus attentifs aux nuances de la doctrine qu'au rythme des syllabes. Notre premier propos sera donc, sans aucune prétention à la nouveauté, de rappeler ce souci de l'écrivain.

Sénèque peut bien être, au plan du style, l'anti-cicéronien par excellence; il est piquant de constater que, s'agissant des clausules métriques, il s'inscrit dans le droit fil de la praxis cicéronienne⁶, dont il est le docile héritier.

Ces clausules cicéroniennes sont diversement décrites, et par les Anciens eux-mêmes⁷, et par les métriciens modernes, sans que cela provoque d'insurmontables difficultés pratiques: au bout du compte, ce sont bien les mêmes séquences syllabiques que retrouvent tous les philologues. Nous adopterons, pour notre part, le système que voici: il nous semble simple, rationnel et cohérent.

Six formes fondamentales sont engendrées par les combinaisons suivantes de trochées, spondées et crétiques:

pied final →		tr (ou sp)	cr (ou da)
pied pénultième	tr	A - u - u	D - u - u u
	sp	B - - - u	E - - - u u
	cr	C - u - - u	F - u - - u u

⁵ A. BOURGERY, *art. cit.*

⁶ Il s'accorde en cela avec Quinte-Curce, Quintilien et Plinie le Jeune, parfois aussi Pétrone, pour nous limiter aux prosateurs du I^{er} siècle ap. J.C.: cf. H. BORNECQUE, *Les clausules métriques latines* (Lille 1907), 513 sqq.

⁷ Cf. H. BORNECQUE, *op. cit.*, 3-186.

Quelques précisions:

- A. Clausule dichorée, fort bonne en elle-même, et encore meilleure si ces deux pieds sont précédés d'un crétique, soit
 $- \cup - | - \cup | - \underline{\cup}$.
- B. Clausule dispondée, moins heureuse que la précédente (monotonie et lourdeur des quatre longues successives)⁸; elle se rachète un peu si elle est précédée d'un crétique ou d'un trochée, soit $- \cup (-) | - - | - \underline{\cup}$.
- C. Excellente clausule crétique-trochée (spondée), très recherchée.
- D. Clausule trochée-crétique, assez peu aimée, peut-être parce qu'elle risque de suggérer une analyse aberrante crétique + iambe, peut-être aussi parce qu'elle est identique à une fin de vers iambo-trochaïque (sénaire/trimètre et octonaire iambiques, septénaire trochaïque / tétramètre troch. catalectique).
- E. Clausule spondée-crétique, qui n'est pas non plus parmi les plus recherchées: elle aussi est identique aux fins de vers évoquées sous D.
- F. Très belle clausule dicrétique.

Les types (cr)A, C, F sont de loin les plus recherchés; ce sont eux qui caractérisent le mieux la prose métrique cicéronienne. On remarquera qu'ils peuvent aussi être décrits à partir d'une base crétique⁹ augmentée successivement de une à quatre syllabes:

⁸ Mais elle se prête par là-même à des effets stylistiques (emphase, gravité, tristesse...), comme l'hexamètre spondaïque.

⁹ Cf. le groupe choriambique commun à presque tous les vers lyriques.

- U -	U	= A	(dichorée)
- U -	- U	= C	(crétique-spondée)
- U -	- U U	= F	(dicrétique)
- U -	- U - U	= (cr)A	(crétique + dichorée)

De ces schémas purs les longues peuvent être résolues en deux brèves, selon les mêmes règles qui s'imposent aux vers iambo-trochaïques et crétiques. Sont admis sans réserve les couples de brèves initiales (*ānĭmus*) ou intérieures (*ingĕnĭum*); on rencontre bien plus rarement des mots pyrrhiques (*bĕnĕ*) et des groupes à monosyllabe bref initial (*quĭd āgis*); sont interdits, sauf exception, les couples de brèves finales (*tempōrĕ*, et surtout *facĕrĕ*), ainsi que les partages de brèves entre deux mots (*tempŭs ĕrat*)¹⁰.

Une belle page de Sénèque¹¹ va maintenant montrer l'application de ces principes¹².

¹⁰ Sur ces principes dans la versification iambo-trochaïque, cf. mon *Essai sur la versification dramatique des Romains* (Paris 1988), 207-252; 272-297; dans les clausules métriques, cf. B. AXELSON, *Senecastudien*, loc. cit. & 94; J. DANGEL, *La phrase oratoire chez Tite-Live* (Paris 1982), 270-275; «Le mot, support de lecture des clausules cicéroniennes et liviennes», in *REL* 62 (1984), 392 sq. (tout l'article, pp. 386-415, est de première importance).

¹¹ Cf. A. BOURGERY, art. cit., 169 sqq. Le livre III des *Nat. Quaest.* semble le plus soigneusement composé, sous le rapport des clausules, de toute l'œuvre sénèqueienne. Pour d'autres analyses comparables à la nôtre, cf. A. BOURGERY, *Sénèque prosateur*, loc. cit. (*Breu.* 2), et surtout B.L. HJIMANS Jr., *Inlaboratus et facilis. Aspects of structure in some Letters of Seneca* (Leiden 1976), 7-81; 106-130 (clausules des *Ep.* 1, 26, 41, 75, 80, 100, 122).

¹² Les clausules seront notées par les lettres A B C D E F qui correspondent aux types décrits ci-dessus; cA = dichorée précédé de crétique, cB et tB = spondée précédé de crétique et de trochée. Un chiffre en exposant donnera en outre, le cas échéant, le numéro de la première, seconde et/

SEN. *Nat.* III *praef.* (ed. P. Oltramare)

1 2 1. Non praetērit mē (A), Lucilī uirōrum optīmē
 (F), quam magnarum rerum fundamētā pōnā
 3 4 sēnēx (F), qui mundum circūire cōstitūi (C³) et cau-
 5 sas secretaque eiūs erūere (C³) atque aliis noscendā
 6 7 prōdere (D). Quando tam multā cōsequar (D), tam
 8 9 sparsā colligā (D), tam occultā perspiciā (C³)? 2.
 10 Remittāt ergo sēnētūs (cA) et obiciat annos inter
 11 12 uana studiā cōsumptōs (C¹). Tanto magis urgēamūs
 13 (A) et damna aetatis male exemptae lābōr sārciāt (F);
 14 15 nox ad diem accēdat (C), occupationēs recidantūr
 16 (C), patrimonii longe a domino iacentis cūrā soluatūr
 17 (C), sibi tōtūs ānimūs uācet (F²) et ad
 18 19 contemplationē suī (F) saltem in ipso finē respiciāt
 20 (C³). 3. Faciet ac sibi instābit (C) et cotidie breuita-
 21 22 tem tēpōris mētietūr (cA). Quidquid āmissū est
 23 (C), id diligenti usu praesentis uitae rēcōlliget (D);
 24 fidelissimus est ad honesta ex paenitentiā trāsitūs
 (F). Libet igitur mihi exclamare illum poetae incliti
 25 uersū (C): (...) Hoc dicerem, si puer iuuenisque
 26 mōlirēr (C), — nullum enim non tam magnis rebus
 27 tēpūs āngustū est (C) —; nunc uero ad rem
 28 seriām, grāuem, immēnsām (C) post meridianas
 29 horās accessimūs (E). 4. Faciamus quod in itinēre fieri
 30 31 solēt (F¹²): qui tardius exierunt (A), uelocitatē pēnsant
 32 33 mōrām (F). Festinemus et opus nescio an supērabile

ou troisième longue résolue en deux brèves: ainsi A² = — ∪ | ∪ ∪ ∪, F¹³ = ∪ ∪ ∪ — | ∪ ∪ ∪ ∪. B² est naturellement évité (— ∪ ∪ | — ∪, clause héroïque); la fameuse *esse uideatur* sera donc codée C² (crétisque-pondée à seconde longue résolue). D'autre part, chaque clause est numérotée en marge, pour faciliter les renvois dans la suite de cette étude.

(E²), magnum certe, sine aetatis excusationē
 34 35 trāctēmūs (C). Crēscit ānīmūs (A²), quotiens coepti
 36 magnitudīnem āttēndit (C) et cogitat quantum pro-
 37 posito, non quantum sibi sūpersit (A¹).

5. Consumpsērē sē quīdām (C), dum acta regum
 38 externorū cōmpōnūnt (B) quaeque passi inuicem
 39 ausiquē sūnt pōpūli (C³). Quāntō sātiūs ēst (E³) suā
 40 41 māla ēxtinguērē (F¹) quam aliena pōstēris trādērē
 42 43 (F)? Quanto potius deorum ōpērā cēlēbrārē (C¹²)
 44 quam Philippi aut Alexandri lātrōcīniā (C³)
 45 cētērorūmqūē (C) qui exitio gētiū clārī (C) non
 46 47 minores fuere pestēs mōrtālīūm (E) quā m īnundātiō
 48 49 (E¹) qua planum ōmnē pērfūsūm est (C), quam
 50 cōflāgrātiō (D) qua magna pars animāntiūm ēxārūit
 51 52 (F)? 6. Quemadmodum Hannibal Alpes superiēcērīt
 53 scribūnt (C); quemadmodum confirmatum Hispaniae
 54 55 clādībūs bellūm (C) Italiae inopinātūs intūlērīt (C³)
 56 57 fractisque rēbūs (A), etiam post Carthāginēm pērtināx
 58 (F), regēs pērerrāuerīt (F) contra Romanōs dūcēm
 59 60 prōmittēns (tB), exērcitūm pētēns (D); quemadmo-
 61 62 dum non desierit omnibus angulis bellūm sēnēx
 63 64 quaērērē (F); adeo sine patriā pātī pōtērāt (C³), sine
 65 hōstē nōn pōtērāt (C³). 7. Quāntō sātiūs ēst (E³)
 66 67 quid fāciendūm sīt (B¹) quam quid factūm quaērērē
 68 (E), ac docere eos qui sua permisērē fōrtūnae (C)
 69 70 nihil stābile āb illā dātum ēssē (c¹A), eius omnia
 71 aura flūērē mōbiliūs (C¹³)! Nescit enī quīescērē
 72 73 (D); gaudet laetis tristia sūbstītūērē (A²), ūtīquē
 74 75 mīscērē (C¹). Itaque secundis nēmō cōfidāt (C),
 76 aduersis nēmō dēficiāt (C³): alternae sūnt uīcēs rerūm
 77 (C). 8. Quid exultas? ista quibus euēhērīs īn sūmmūm
 78 79 (C¹) nescis ubi tērēlīctūrā sīnt (F); habebunt suum, nōn
 tūūm finēm (C). Quid iaces? Ad imūm dēlātūs ēs (E),

80 81 nunc locus ēst rēsurgēdī (C). In mēliūs āduērsā
 82 (C¹), in deterius optatā flectuntur (C). 9. Ita conci-
 pienda est animo uarietas non priuatarum tantum
 83 84 dōmūm (B³), quas leuis cāsus impellit (C), sed
 85 publicarum (A): regna ex infimo coorta supra impe-
 86 rantes cōstitērunt (A), uetera imperia in ipso florē
 87 88 ceciderunt (C²). Iniri nōn pōtēst nūmērūs (C³)
 89 quam multa āb āliis frāctā sīnt (F¹). Nunc cum
 90 maxime deus extruit alia, āliā sūbmittit (C¹), nec
 91 mollitēr pōnit (C), sed ex fastigio suo nullas habitura
 92 reliquias iāctāt (C¹). 10. Magna ista, quia parui
 93 94 sumus, credimus (F); multis rebus non ex naturā suā
 95 (E) sed ex humilitate nostra magnitūdō est (A).
 96 Quid praecipuum in rēbūs hūmānis ēst (tB)? Non
 97 classibus māriā cōplēssē (C¹) nec in Rubri maris
 98 99 litore signā fixissē (C) nec, deficiente ad iniuriās terrā
 100 (C), errasse in Oceano ignotā quāerentē (C), sed
 101 102 animo omnē uidissē (C) et, qua maior nullā uictoriā
 103 104 est (F), uitā dōmūssē (C¹²). Innumerābiles sūnt (A)
 105 qui populos, qui urbes habuerunt in pōtēstatē (C);
 106 107 paucissimi qui sē (C). 11. Quid ēst praecipuum (B³)?
 Erigere animum supra minas et promissā fortunā
 108 109 (C); nihil dignum putārē quod spērēs (C).

Compte tenu de la brièveté du texte, des observations statisti-
 ques sur la fréquence des diverses clausules¹³ ne peuvent être que
 très prudentes. Faisons le compte cependant:

¹³ Détails de prosodie: on aura remarqué les parfaits en *-erunt* (31, 86, 87),
 le *-ō* de *nemo* (73, 74), normal au temps de Sénèque (seul 10 *ergō*
 s'impose pour éviter une clausule héroïque), les scansions *sibi* (37),
lā trocinia (45), *conflāgratio* (51), qui sont seulement possibles ou préféra-
 bles, l'hiatus prosodique probable *quām inundatio* (49). Nous ne

Types	Sans résolution	Avec résolution	Total
A - $\cup$ - $\cup$ (dichorée)	11	3	14
B - - - $\cup$ (dispondée)	3	3	6
C - $\cup$ - - $\cup$ (crét.-spond.)	33	22	55
D - $\cup$ - $\cup$ $\cup$ (trochée-crét.)	7	—	7
E - - - $\cup$ $\cup$ (spondée-crét.)	5	4	9
F - $\cup$ - - $\cup$ $\cup$ (dicrétique)	14	4	18
	73	36	109

La forte prépondérance de C (la moitié du total à elle seule), le second rang — *longo sed proximus intervallo* — de F et A, la rareté de E D B correspondent à ce que nous avons indiqué *supra* (p. 349) après bien d'autres. Les statistiques de A. Bourgery et de B.L. Hijmans Jr. (cf. *supra* n. 3 & 11) montrent les mêmes tendances, dans l'ensemble de l'œuvre de Sénèque ou dans un choix de *Lettres à Lucilius*, malgré des critères de dépouillement ou de classement en partie différents des nôtres.

On aura remarqué, à ce propos, que nous ne nous sommes pas nous-même fixé de critères syntaxiques précis: ponctuations fortes, faibles, voire fins de groupes nominaux ou d'appositions ont été retenues. Nous nous sommes — comme le faisaient les Anciens? — laissé en quelque sorte porter par la simple lecture du texte, une lecture orale attentive à la fois aux groupes de mots, aux articulations syntaxiques et aux séquences métriques caractéristiques. Non seulement toutes les ponctuations fortes et les fins de propositions nous sont apparues métriques¹⁴, mais encore quelques fins de groupes nominaux que nous n'avons pas cru

pouvons ici, *breuitatis causa*, discuter ces problèmes ponctuels dont la solution ne change rien aux vues d'ensemble que nous exposons.

¹⁴ Sauf peut-être, entre 89 et 90, *deus extruit alia* ($\cup \cup$ - $\cup \cup \cup \cup \cup$), qui ne donne rien de bon (anomalie des deux brèves finales de *extruit*); mais l'itération de *alia* rend la pause très douteuse.

devoir écarter¹⁵. Complaisance excessive? Je ne pense pas. Nous avons bien plutôt, ce faisant, multiplié d'authentiques indices de ces automatismes d'écriture que Sénèque avait acquis et qui guidaient son style à chaque instant¹⁶. Le lecteur non-spécialiste sera surpris par la fréquence de ces clausules (une ou deux par ligne en moyenne), et devra admettre qu'un texte de prose comme celui-là est moins éloigné de la poésie qu'une lecture superficielle, inattentive aux quantités syllabiques, pourrait le laisser supposer. Nous allons voir, précisément, jusqu'où va cette analogie entre prose et poésie.

¹⁵ Ainsi les clausules 18, 28, 33, 45, 47, 54, 57, 59...

¹⁶ Une autre précaution accroît encore la netteté rythmique des clausules: la rareté des rencontres vocaliques à leur voisinage et en leur sein. Sur les 503 mots (et donc intermots) de ce texte, la situation est la suivante:

- a) Sur 109 intermots finaux de membre, 14 présentent une rencontre vocalique (assimilable à l'hiatus interlinéaire de la poésie), soit 13%;
- b) Sur 134 intermots intérieurs de clausule, on relève 9 élisions, un hiatus prosodique de monosyllabe et 5 aphérèses, soit 11%;
- c) Sur 63 syllabes initiales de clausule, 4 reçoivent une élision, soit 6,5%;
- d) Sur 197 intermots intérieurs de *cola* (hors clausule), on compte 42 rencontres vocaliques (dont une aphérèse), soit 21%.

Sénèque, donc, évite les élisions sur et dans la clausule (encore sur les 15 rencontres en clausule, 5 sont-elles des aphérèses finales: 22 *amissum est*, cf. 27, 50, 95, 102, d'un type parfaitement admis en fin de vers); il les multiplie hors clausule. En outre, sur et dans la clausule, on ne relève qu'une élision de longue (101 *anim(o) omne uidisse*); à l'intérieur de la clausule prédominent les élisions sur préfixes grammaticaux atones (14 *ad di(em) accedat*, cf. 20, 28, 36, 42, 52) ou mots grammaticaux (68 *dat(um) esse*). Ainsi se confirment des tendances sur lesquelles nous avons naguère insisté (*L'élision dans la poésie latine* [Paris 1966], 135-150).

II

Il n'est rien dans les pages précédentes — répétons-le — qui ne soit connu et généralement admis des spécialistes. Mais ces rappels nous étaient indispensables avant de développer ce qui fait l'objet précis de cet exposé, tel que l'indique son titre, à savoir les étroites convergences qui nous sont apparues, chez Sénèque, entre les clausules du prosateur et la versification du poète tragique.

On sait que les dialogues des tragédies sont presque exclusivement composés en trimètres iambiques. Le théâtre complet (*Herc. O.* et *Oct.* comprises) en compte quelque 8500, qui respectent le schéma suivant:

$$\times - | \cup - | \times || - | \cup - | \times - | \cup \cup$$

Les longues peuvent être résolues en deux brèves, sauf celle du longum V¹⁷; le pied V est toujours, peut-on dire, un spondée ou un anapeste. D'autre part, $\times$ représente $\cup$ ou $-$ ou $\cup \cup$, mais $\cup \cup$ est exclu devant la penthémimère (P)¹⁸, que présentent 96% des vers¹⁹; les autres ont l'hephthémimère (H)²⁰. Les demi-pieds résolus ($\cup \cup$) sont soumis aux mêmes règles qui ont été rappelées à propos des clausules (cf. *supra* p. 350).

Or ces trimètres, dont la structure apparaît très régulière et très stricte, voire monotone, présentent, soit identiques, soit à peine différentes, toutes les séquences syllabiques qui caractérisent nos six types de clausules.

¹⁷ Cf. notre *Essai*..., 198.

¹⁸ *Ibid.*, 130 sqq.

¹⁹ *Ibid.*, 122.

²⁰ *Ibid.*, 150-155.

A. Clausule (– ∪ –) | – ∪ | – ∪ (dichorée).

On vérifiera aisément que la séquence – ∪ | – ∪ (14 ex. dans notre texte) se superpose à la fin du premier hémistiche d'un trimètre à penthémimère: × – | ∪ – | ∪ ||. Le découpage en pieds est déphasé, mais les demi-pieds se correspondent parfaitement. Ce sont donc à peu près tous (96%; cf. *supra*) les trimètres de Sénèque qui présentent la séquence – ∪ – ∪ (dichorée de la prose). La dimension du mot final n'importe pas: à 12 *urgeamus* (cf. 21, 31, 85, 86, 95) répond *Phaedr.* 249 *pars) sanitatis* ||; à 10 *ergō senectus* répond *Phaedr.* 117 *audax amasti* ||; à 56 *fractisque rebus* répond *Phaedr.* 372 *rursusque fingi* ||; à 104 *in)numerabiles sunt* répond (sauf longueur du mot initial) *Ag.* 455 *millesimam nunc* ||; à 1 *non praeterit me* répond *Herc. F.* 516 *pro numinum uis* ||. Les résolutions sont, à l'occasion, identiques ici et là: 37 *sibi supersit* ~ *Phaedr.* 633 *ac) tibi parentis* ||; 35 *crescit animus* ~ *Phaedr.* 112 *quo) tendis anime* ||. Seul 71 *substituere* est sans équivalent exact dans le trimètre, qui ne présente aucun mot – ∪ ∪ ∪ ∪ devant P, mais 29 mots ∪ ∪ ∪ ∪ (*Oed.* 240 *functi cineribus* ||)²¹.

La seule différence entre prose et poésie réside dans la fréquence plus élevée des mots longs finaux (quadrasyllabes ou plus) en prose²².

Au dichorée il est élégant, avons-nous dit, de préposer un mot ou groupe crétique, ainsi 10 *remittat ergō senectus* (cf. 21, 68). Une si longue séquence dépasse les dimensions d'un premier hémistiche de trimètre; mais il suffit, pour l'engendrer, de faire

²¹ Sur la rythmisation de ces mots, cf. notre *Essai...*, 216-218.

²² Cf. Fr. CHARPIN, *L'idée de phrase grammaticale et son expression en latin* (Paris-Lille 1977), 210-214: «Dans les auteurs classiques, la grande majorité des phrases se terminent par un trisyllabe, un tétrasyllabe ou un pentasyllabe» (p. 214).

précéder un pied I condensé²³ d'un mot trochaïque: *Phaedr.* 117
 <mater> *audax amasti* ||²⁴.

B. Clausule (— ∪ (—)) | — — | — ∪ (dispondée)

Quatre longues de suite n'existent pas dans le trimètre (cf. *supra*, p. 356). Mais comme la finale de la clausule est indifférente, la séquence 2 TF + 3 Tf + 3 TF + 4 Tf (— — — — ∪) en offre l'équivalent à peu près exact.

Si la clausule se termine par un dissyllabe (ou équivalent: 83 *tantum dōmūm*, avec résolution), ainsi *Const.* 2, 3 *Cato post libertatem uixit*, 3, 1 *nedum credi possint*, 5, 4 *nedum uinci possit, nihil ex uultu mutat*, l'équivalent dans le trimètre est archi-banal: deux mots de deux demi-pieds de part et d'autre de P: *Phaedr.* 219 *reditusque nullos* || *mētūo*, 371 *iterumque poni* || *corpus*, 377 *populatur artus* || *cura* (avec pause de sens à H, comme dans les clausules de prose).

Si elle se termine par un mot plus long (cas le plus fréquent), elle correspondra, dans le trimètre, aux 4% de vers dépourvus de P, mais qui présentent H après tri- ou quadrisyllabe²⁵. En face de 39 *externorū cōmpōnūnt* on alléguera *Phaedr.* 1031

²³ Cf. notre *Essai...*, 33.

²⁴ On pourrait aussi se référer au tétramètre trochaïque catalectique de Sénèque, beaucoup plus rare que le trimètre iambique (34 vers au total dans *Med.*, *Phaedr.*, *Oed.*). De forme — ∪ | — × | — ∪ | — × || — ∪ | — × | — ∪ | ∪, il présente un premier hémistiche terminé par — ∪ — ∪, comme celui du trimètre (et ici les barres de mesure coïncident avec celles du dichorée). Dans les deux pieds initiaux — ∪ | — ×, il suffit donc de retrancher un demi-pied (en principe 2 Tf) pour obtenir une séquence — ∪ — — ∪ — ∪: *Med.* 747 *lubricus* [per] *saxa retro* ||, *Phaedr.* 1212 *amplius* [sors] *nulla restat* ||. Mais d'autres «opérations chirurgicales» peuvent donner le même résultat: *Oed.* 224 *torpor insedit* [per] *artus* ||, *Phaedr.* 1203 *impium rapite* [atque] *mersum* || (avec une résolution).

²⁵ Cf. notre *Essai...*, 150-155.

inhorrūit cōcūssūs; de même 59 *ducēm prōmittēns* ~ *Phaedr.* 100 *non me*) *quies nōctūrnā*, 107 *quid ēst praecipūm* (avec résolution) ~ *Phaedr.* 461 *truculentus ēt siluēster*²⁶. Seules 65 et 96, avec leur monosyllabe final, n'ont pas de correspondants exacts²⁷.

Il va de soi que devant la séquence – – – ∪, le schéma du trimètre impose un trochée, non un crétique ni un spondée.

C. Clausule – ∪ – | – ∩ (Crétique – spondée)

Cette séquence se retrouve exactement (éventuelles résolutions comprises) dans presque tous les trimètres, entre la penthémimère et le pied VI: c'est le type *Phaedr.* 94 || *miles audacis* (*proci* (87,4%), ou, avec élision sur 5 TF, *Phaedr.* 95 || *regis inferni* (*abstrahat* (9,2%)²⁸.

Le parallélisme est donc parfait avec les 34 clausules C de notre texte qui commencent avec un mot. Excepté 46 *ceterorumque*²⁹, on rapprochera

²⁶ Notre court extrait ne présente aucun exemple de mot disjunctif. Il s'en rencontre ailleurs (*Nat.* I *prae*f. 4 *percolarem*, 5 *colluctamur*...), et eux aussi ont leurs équivalents dans le trimètre iambique, où ils occupent tout l'intervalle compris entre T et H: *Phaedr.* 402 *coegit emisitque*, *Phoen.* 193 *qui fata proculcauit*, 482 *dum frater exarmatur* (cf. 519, *Ag.* 754, *Herc. O.* 1741, *Oct.* 731).

²⁷ Sénèque s'interdit en effet une fin de polysyllabe à 3 TF; mais l'enclise de *est*, qui forme avec le vocable précédent un seul «mot métrique», atténue la singularité.

²⁸ Cf. notre *Essai*..., 381 sq.; 385 sq.

²⁹ Quintilien (IX 4, 64 sq.) blâme comme *praemolle* une clausule – ∪ – | – ∩ tenue par un mot unique (*balneatori*, *archipiratae*). De même, un mot – ∪ – – – n'est jamais attesté entre P et 6 Tf du trimètre de Sénèque. Mais il est théoriquement possible (*|| *ceterorumque hostium*, *|| *iudicabantur rei*), et se rencontre chez d'autres poètes: *Cic. Eur. fr.* 8, *Soubiran* (= 43 Büchner), 2 || *naugauissem salo*, *Soph. fr.* 1 *Soubiran* (= 34 Büchner), 26 || *ingemescentem malo*. Ces mots sont de toute façon fort rares et très lourds.

— sans résolutions:

80 <i>est resurgendi</i> (cf. 105)	<i>Phaedr.</i> 581 <i>et lacessentes (aquas</i>
16 <i>cura solvatur</i> (cf. 22, 27, 50, 73, 84...)	94 <i>miles audacis (proci</i>
14 <i>ad di(em) accedat</i> (cf. 20)	<i>Herc. O.</i> 770 <i>pro diem, infandum</i> (diem
25 <i>incliti uersum</i> (cf. 47, 54, 91)	<i>Phaedr.</i> 109 <i>praesidem terrae</i> (deam
75 <i>sunt uices rerum</i> (cf. 78)	112 <i>quid furens saltus</i> (amas

— avec résolutions:

11 <i>studia consumptos</i> (cf. 72, 81, 90, 97)	<i>Phaedr.</i> 151 <i>facinus occultum</i> (sinat
92 <i>reliquias iactat</i> (C ¹)	240 <i>didicimus uinci (feros</i>
87 <i>flore ceciderunt</i> (C ²)	85 <i>Creta dominatrix</i> (freti
5 <i>eius erũere</i> (cf. 19, 74) (C ³)	118 <i>ductor indomiti</i> (gregis
63 <i>hoste non poterat</i> (cf. 88)	135 <i>ferre quod subit</i> (iugum
44 <i>opera celebrare</i> (cf. 103) (C ¹²)	468 <i>subole reparet</i> (noua
69 <i>fluere mobilius</i> (C ¹³)	456 <i>tenera luxuriat (satis</i>

Lorsque la clausule commence par une syllabe tonique (ou $\cup \cup \cup$), la superposition ne peut toujours se faire complètement, car la phrase avant clausule n'est soumise à aucune contrainte, alors que le trimètre avant 3 TF est régi par des lois strictes. Néanmoins, on alléguera, en face de ces clausules, des trimètres à hephthémimère précédé de mot long:

— sans résolutions:

82 <i>op tata flectuntur</i> (cf. 26, 100, 108)	<i>Phoen.</i>	4 <i>deflectis errantem</i> (gradum
67 <i>permi sere fortunae</i>	482 <i>exarmatur, armatus</i> (mane	
109 <i>pu tare quod speres</i>	189 <i>docere nec uictum</i> (malis	
38 <i>consump sere se</i> <i>quidam</i>	193 <i>proculcauit ac uitae</i> (bona	

(nos clausules 34, 36, 53, 99, 106 ont un mot initial trop long pour qu'une superposition complète soit possible);

— avec résolutions:

4 *circuire constitui* ~ *Phaedr.* 1221 *machinatus insolita* (effera; 9 *occulta perspiciam* ~ *Phoen.* 318 *praebebit alitibus* (iecur; 40 *ausique sunt populi* ~ *Phoen.* 265 *effare quod populi* (horreant; 76 *eueheris in summum* ~ *Phoen.* 219 *frugifera quo surgit* (Ceres; seul reste 55 (mot initial trop long).

Enfin la clausule peut commencer, exceptionnellement (nos nos 15, 28, 45, 62), par une syllabe finale. Il n'est pas, en ces cas, de complète superposition possible: il faudrait des vers sans P ni H, que Sénèque s'interdit. Mais hormis ce résidu, on conviendra que les parallélismes sont suggestifs.

D. Clausule — $\cup$ | — $\cup$ $\sqcup$ (trochée — crétique)

Peu heureuse (cf. *supra* p. 349) et peu aimée de Sénèque (7 ex. dans notre texte), elle serait semblable à une fin de trimètre si précisément Sénèque ne s'interdisait, à de rarissimes excep-

tions près, un pied V iambique³⁰. Les coïncidences 23 *uitae rēcolliget*³¹, 70 *enim quiescere* avec *Herc.O.* 804 *petrae Cāpherides*, ou 51 *conflagratio* avec *Phoen.* 223 *exsecrabilis* ne correspondent donc pas à la technique normale du poète. Pour 7 *multa consequar* et 8 *sparsa colligam* on rapprochera plutôt de deux mots – ∪ et – ∪ – de part et d'autre de P: *Phaedr.* 230 *omne||feminae*, 466 *ille||maximus*. A 6 *noscenda prodere* répond à la rigueur³² *Phaedr.* 368 *labante||sustinet*. Seule 60 *exercitum petens* demeure irréductible.

E. Clausule – – | – ∪ ⊔ (spondée – crétique)

Exactement superposable à une fin de sénair/trimètre à pied V condensé (majoritaire chez tous les poètes et obligatoire chez Sénèque)³³, elle est, sans doute pour cette raison, assez rare chez les prosateurs³⁴: 9 exemples seulement apparaissent dans notre texte.

— sans résolutions:

94 *naturā suā* est semblable à *Phaedr.* 154 *infundens suum* (clausule archibanale)³⁵, 66 *factum quaerere* à *Herc. F.* 641 *nato*

³⁰ Cf. J. SOUBIRAN, «Recherches sur la clausule du sénair (trimètre) latin: les mots longs finaux», in *REL* 42 (1964), 451 sq.; *Essai...*, 34; 58; 373. Cela n'est attesté qu'avec des quadrisyllabes au moins: 5 Tf bref n'est jamais final de mot.

³¹ Encore *uitae* engendrerait-il un pied IV spondée impossible dans un trimètre.

³² La syllabe initiale du premier mot, hors clausule, est longue; elle devrait obligatoirement être brève (2 Tf) dans un trimètre.

³³ Cf. notre *Essai...*, 30-34.

³⁴ Cicéron (*Orat.* 222) note expressément que *ipsi prodeant* est moins bon en fin de phrase que *prodeant ipsi* (C = crétique — spondée).

³⁵ Près de 9 fois sur 10: cf. notre *Essai...*, 385 sq.

sospite (mais cette fin de trimètre est déjà exceptionnelle)³⁶; 29 *horas accessimus* et 48 *pestes mortalium* rappellent³⁷ les fins quadrisyllabiques rares³⁸ telles que *Phoen.* 191 *malis ingentibus*; l'on en dira autant de 79 *ad imum delatus es*, où *delatus es* peut être considéré comme un seul mot métrique³⁹.

— avec résolutions:

33 *an sup̄erabile* équivaut à *Herc. O.* 1642 *sub Nāsamonio*⁴⁰; 49 *quā̄m inundatio* rappelle *Oct.* 446 *ad̄ulescentia* pour la dimension globale du mot/groupe final; 41 et 64 *quanto sā̄tius est*, toujours pour la séquence globale, ~ *Oed.* 847 *anceps mēmōria*⁴¹.

³⁶ Sur 8500 vers, quelque 65 exemples; car Sénèque s'astreint à n'employer guère que des mots crétiques à initiale vocalique précédés d'une élision (cf. *Essai...*, 379; 381 sqq.). D'autre part, une séquence – – + – ∪ ∪ se trouve très fréquemment dans le trimètre de part et d'autre de $\bar{P}$: *Phaedr.* 90 *nuptam* || *deger(e)*, 123 *ullam* || *casibus*.

³⁷ Encore *hōras*, *pēstes*, *imum* engendreraient-ils dans un trimètre un spondée IV impossible (cf. *supra* n. 31).

³⁸ Une centaine d'exemples seulement sur 8500 vers: cf. *supra* n. 30.

³⁹ Donc équivalent d'un quadrisyllabe. Toutefois, Sénèque n'emploie que trois fois en fin de trimètre une forme *es(t)* précédée de finale consonantique (*-us est*): *Herc. F.* 1162; *Med.* 692; *Herc. O.* 939, toujours avec un mot – ∪ (et non, comme ici, – – ∪).

⁴⁰ Cf., en début de trimètre et devant pause syntaxique, *Thy.* 980 *satiaberis*, *Herc. O.* 582 *Calydoniae*. En fin de trimètre, les formes longues en *-ābilis* sont bien attestées et expressives (*Tro.* 861; *Phoen.* 133, 165, 223; *Phaedr.* 229, 271, 580; *Oed.* 395; *Ag.* 660; *Thy.* 23; *Oct.* 541, 870): cf. notre art. cité *supra* n. 30, p. 460 sq.

⁴¹ Cf. *Herc. F.* 408; *Med.* 268. Sur ces rarissimes mots ∪ ∪ ∪ ∪ en fin de trimètre, cf. notre *Essai...*, 198; 377. D'autre part, *satius est* se lit en fin de sénairé chez Térence, *Ad.* 29 (cf. notre *Essai...*, 198).

Dans l'ensemble, toutefois, Sénèque semble éviter une similitude trop voyante entre ses clausules et les fins de trimètres normales. Les clausules $- - | - \cup \sqcup$ de sa prose sont plutôt superposables aux clausules exceptionnelles de sa poésie — conclusion que devrait confirmer un échantillon plus copieux que les 9 occurrences ci-dessus examinées.

F. Clausule $- \cup - | - \cup \sqcup$ (dicrétique)

A l'exception unique de 89 *ab aliis fracta sint*, qui s'insérerait telle quelle dans un trimètre de part et d'autre de P,⁴² nous ne trouverons pas, pour cette belle clausule que Sénèque affectionne (18 occurrences dans notre texte), de segments identiques et d'un seul tenant découpés dans le trimètre: la succession $\cup - - \cup$ qu'elle implique, iambe + trochée, est exclue des vers iambiques comme des vers trochaïques. Mais la situation n'est pas désespérée, pour peu qu'on recoure à la même sorte de chirurgie dont nous avons déjà (cf. *supra* n. 24) donné une idée, et dont nous justifierons plus loin le bien-fondé.

A partir du trimètre — qui sera ici, pour plus de clarté, notre point de départ — il existe trois manières d'engendrer, par *adiectio* ou *detractio*⁴³, la séquence qui nous intéresse. Trois fois, en effet, y apparaît une dipodie $\times - \cup -$ qui peut s'achever sur une fin de mot et donne par conséquent (pour peu que $\times = -$, ce qui est fréquent) les quatre dernières syllabes de notre clausule.

⁴² Dans la clausule dicrétique, les brèves de *ab aliis* se groupent en 2+1 (= $- \cup -$); devant P du trimètre, elles se groupent en 1+2 (= $\cup - -$): sur ces deux rythmisations possibles des groupes $\cup + \cup \cup \sqcup$, cf. notre *Essai...*, 240 sqq. Pour *ab aliis*, cf. *Ag.* 250 *ad animum* ||; pour *fracta sint*, cf. *Med.* 503 || *quisquis est*.

⁴³ Ce n'est pas sans intention que nous employons ces deux termes: cf. *infra* p. 367 sq.

1) La première dipodie, $- \overset{1}{\cup} \overset{2}{\cup}$ ⁴⁴, qui ne se termine qu'assez rarement sur une fin de mot⁴⁵, fournit néanmoins des débuts comme *Phaedr.* 139 *fortem facit* (*uicina libertas senem*, ou *Herc. F.* 985 *serpentibus* (*uallata post raptum canem*). A ces débuts, il suffit de préposer un mot ou une fin de mot trochaïques (*<fama>* ou *<fortuna>* *fortem facit*; *<taetra>* ou *<horrenda>* *serpentibus*), voire d'opérer une simple *transmutatio* (*uicina fortem facit*, *uallata serpentibus*) pour obtenir un dicrétique. Ainsi peuvent être engendrées nos clausules 3 *fundamenta ponam senex*, 32 *uelocitate pensant moram*, 102 *nulla uictoriast*, 52 *animanti(um) exaruit*, et, avec résolutions, 17 *totus animus uacet*, 30 *itinere fieri solet*, 42 *sua mal(a) extinguere*.

2) La seconde dipodie, $- \overset{3}{\cup} \overset{4}{\cup}$, plus souvent terminée par une fin de mot⁴⁶, est précédée dans le vers par $\times) \overset{1}{\cup} \overset{2}{\cup}$. Il suffit donc de supprimer un des trois demi-pieds $\overset{2}{\times} \overset{3}{\times}$ médians pour engendrer un dicrétique.

- a) Suppression de 2 TF⁴⁷: *Phaedr.* 579 *odisse* [*quod*] *iam* || *feminas* ($\times - \cup -$, à quoi correspondrait une clausule *odisse iam feminas*, non attestée dans notre texte (mais cf. par ex. *Ep.* 90, 39 *reparare quod perdidit*).
- b) Suppression de 3 Tf: *Phaedr.* 388 *uestis procul* [*sit*] || *muricis* ($\times - \cup -$. Ressortissent à cette disposition nos clausules 61 *bellum senex* ($\times$) *quaerere*, 93 *parui sumus* ($\times$) *credimus*,

⁴⁴ Le premier demi-pied est long ou résolu près de 9 fois sur 10 (cf. notre *Essai...*, 33 sq.).

⁴⁵ Vers sans penthémimère, ou à monosyllabe devant P: une fois sur dix environ (cf. notre *Elision...*, 519; *Essai...*, 159).

⁴⁶ Environ six fois sur dix (cf. notre *Elision...*, 532; *Essai...*, 159).

⁴⁷ A condition que 3 Tf ne soit pas bref; mais il ne l'est que dans 12,5 à 14% des vers (cf. notre *Essai...*, 33 sq.).

43 $\times$ *posteris* ($\times$) *tradere*, 57 *Carthaginem* ($\times$) *pertinax*, ainsi que 2 *Lu)cili uiror(um)* ($\times$) *optime*, 13 *ex)emptae labor* ($\times$) *sarciat*, 24 *pae)nitentiā* ($\times$) *transitus*, avec mot initial trop long pour un début de trimètre.

- c) Suppression de 3 TF ⁴⁷: *Phaedr.* 167 *commisit umquam* || [*non*] *uagus* ($\times$ – $\cup$ –. De cette disposition on rapprochera nos clausules 17 $\times$ *totus* $\grave{a}$ *n̄m̄us* (–) *uacet*, 30 *it̄n̄re f̄īri* (–) *solet*, et, avec mot initial trop long pour un début de trimètre, 3 *fun)damenta ponam* (–) *senex*, 18 *con)templationem* (–) *sui*, 32 *uelo)citate pensant* (–) *moram*.

3) La troisième dipodie, – $\overset{5}{\cup}$ $\overset{6}{\cup}$, termine le vers et s'achève toujours sur une fin de mot. Dans le second hémistiche du trimètre à P, on retirera donc un des trois demi-pieds $\overset{4}{\times}$ $\overset{5}{\cup}$ médians⁴⁸ pour engendrer un dicrétique.

- a) Suppression de 4 TF: *Phaedr.* 191 || *igne [tam] paruo calet*. Cf. nos clausules 17 *totus* (–) *n̄m̄us uacet*, 42 *sūā mal(a)* (–) *extinguere*, 102 *nulla* (–) *uictoriast*, et, avec mot initial trop long, 3 *fun)damenta* (–) *ponam senex*, 30 *i)t̄n̄re* (–) *f̄īri solet*, 32 *uelo)citate* (–) *pensant moram*, 52 *ani) manti(um)* (–) *exaruit*.
- b) Suppression de 5 Tf: *Phaedr.* 157 || *credis hoc [posse] effici*. Cf. nos clausules 43 *posteris* ($\times$) *tradere*, et, avec mot initial trop long, 2 *Luci)li uiror(um)* ($\times$) *optime*, 13 *exemp)tae labor* ($\times$) *sarciat*, 61 *bel)lum senex* ($\times$) *quaerere*, 93 *par)ui sumus* ($\times$) *credimus*.
- c) Suppression de 5 TF: *Phaedr.* 214 || *plura quam fas [est] petunt*, à quoi répondent 17 *totus animus* (–) *uacet*, et, avec

⁴⁷ A condition que 3 Tf ne soit pas bref; mais il ne l'est que dans 12,5 à 14% des vers (cf. notre *Essai...*, 33 sq.).

⁴⁸ On se rappelle que 5 Tf est toujours long ou résolu (cf. *supra* p. 356). Donc ces trois demi-pieds sont toujours égaux (2 mores chacun).

mot initial trop long, 3 *fundamenta ponam* (–) *senex*, 18 *contemplationem* (–) *sui*, 30 *invenire fieri* (–) *solet*, 32 *velocitate pensant* (–) *moram*.

Si plusieurs clausules admettent deux ou trois reconstructions, en revanche 58 *reges pererrauerit* et 77 *te relictura sint* restent irréductibles, les mots $\cup - - \cup -$ et $\cup - - \cup$ ne pouvant entrer dans un trimètre iambique.

Il reste que la grande majorité des clausules dicrétiques a pu être rapprochée de dispositions verbales attestées en poésie. Sans doute, ce fut au prix d'une minutieuse chirurgie qu'on pourra de prime abord juger aventureuse, voire fantaisiste. Ce serait, croyons-nous, une erreur. Car les métriciens antiques ne procèdent pas autrement pour expliquer les rapports qui unissent, selon eux, les différents types de vers. En partant de l'hexamètre dactylique et du trimètre iambique, ils reconstruisent, par *adiectio*, *detractio*, *concinatio* et *transmutatio*, toutes sortes de vers⁴⁹. Après Varron, Caesius Bassus, précisément contemporain de Sénèque, se fit le défenseur de ces théories⁵⁰. Mieux: Sénèque lui-même les appliqua en créant de toutes pièces, dans les *cantica* polymétriques d'*Œdipe* et d'*Agamemnon*, des cola constitués souvent par *adiectio* ou *detractio* de syllabes à partir de cola existants⁵¹, tout particulièrement ceux du trimètre iambi-

⁴⁹ Ainsi — pour nous limiter à cet exemple — l'asclépiade mineur se ramène au pentamètre dactylique (lui-même constitué de deux hémistiches d'hexamètre) amputé d'une syllabe: *Maecenas atavis edite re[mi]gibus*.

⁵⁰ Cf. G.B. PIGHI, *La metrica latina*, in *Enciclopedia Classica*, Sez. II, vol. VI 2 (Torino 1968), 438-440.

⁵¹ Cf. G.B. PIGHI, *op. cit.*, 494-505: «I cola libera di Seneca sono dunque la più originale applicazione della teoria della 'derivazione' (...) sulla cui validità la filologia del tempo non nutriva alcun dubbio» (p. 504). Cf. aussi, du même, «Seneca metrico», in *RFIC* 91 (1963), 170-181 (= *Studi di ritmica e metrica* [Torino 1970], 379-387).

que⁵²: nous allons y revenir. Il n'est que de compléter les assertions de G.B. Pigghi (cf. notes 51 et 52) en posant que la prose métrique de Sénèque témoigne elle aussi d'affinités du même ordre avec les rythmes et les séquences verbales du trimètre iam-bique. Cela n'avait, que nous sachions, jamais été remarqué; c'est en quoi la présente recherche peut ouvrir la voie à des investigations plus poussées.

Car les pages qui précèdent ne sont qu'une esquisse. Nous sommes parti d'un texte de prose très court, et d'un lot d'une centaine de clausules, pour lesquelles nous avons cherché, et généralement trouvé, des séquences équivalentes dans le trimètre tragique. Nous sommes loin d'avoir épuisé toute la diversité des typologies possibles; mais nous demeurons persuadé — en cela l'échantillon analysé nous paraît suffisamment probant — que pour presque toutes la même superposition avec les séquences du trimètre pourrait être tentée avec succès. Car il y a bien, entre les clausules à base de trochées et de crétiques purs, et le trimètre iam-bique hellénisant à pieds purs II & IV (ainsi que VI, cela va sans dire)⁵³, des affinités rythmiques qui proviennent du simple fait qu'ici comme là le rythme naît de l'insertion de brèves isolées entre longues.

⁵² Cf. G.B. PIGHI, *La metrica latina*, 505: «È poi evidente (...) che il modulo di Seneca non è altro che un aspetto del giambico trimetro (...). È anche evidente che la nostra interpretazione non vale soltanto per i *cola libera*, ma s'estende a tutta la metrica delle tragedie di Seneca. (...) Tutti i versi finora nominati derivano del giambico trimetro.»

⁵³ Mais non pas le sénaire iam-bique, où l'obligation d'un demi-pied bref n'existe pas avant l'*elementum* pénultième, et où, par conséquent, les séries de demi-pieds de deux mores peuvent être beaucoup plus longues (jusqu'à dix: les cinq premiers pieds).

Entre $(- \cup -) - \cup | - \underline{\cup}$ $- \cup | - \cup \underline{\cup}$
 $(- \cup (-)) - - | - \underline{\cup}$ $- - | - \cup \underline{\cup}$
 $- \cup - | - \underline{\cup}$ $- \cup - | - \cup \underline{\cup}$

et $\times - | \cup - | \times - | \cup - | \times - | \cup \underline{\cup}$

l'analogie générale est perceptible au premier coup d'œil. Le détail des ajustements, tel que nous l'avons fait apparaître, s'ensuit assez aisément. Et cette analogie est encore renforcée par le fait que les résolutions de longues obéissent ici comme là aux mêmes règles, plus strictes que celles des vers de *génos ison*⁵⁴. Il n'est pas possible que toutes ces similitudes aient échappé à l'oreille des Anciens, imbus de surcroît des théories dérivationnistes qui dominaient — et pas seulement en métrique — la pensée linguistique de leur temps⁵⁵.

III

Mais les convergences métriques entre la prose et la poésie de Sénèque ne s'observent pas avec le seul trimètre iambique. L'analyse des parties lyriques, régulières ou polymétriques, est tout aussi révélatrice. Reprenons nos six clausules fondamentales.

⁵⁴ Cf. notre *Essai...*, 302 sq.

⁵⁵ Cf. Fr. DESBORDES, «Le schéma 'addition, soustraction, mutation, métathèse' dans les textes anciens», in *Histoire Epistémologie Langage* 5, 1 (1983), 23-30; W. AX, «Quadripertita ratio: Bemerkungen zur Geschichte eines aktuellen Kategoriensystems (adiectio, detractio, transmutatio, immutatio)», in *Historiographia Linguistica* 13, 2/3 (1986), 191-214. Je remercie Madame Desbordes qui m'a aimablement envoyé son article et indiqué celui de W. Ax.

A. Clausule (– ∪ –) – ∪ | – ∩ (dichorée)

Les quatre syllabes finales sont aussi celles qui terminent l'hendécasyllabe saphique, dont Sénèque fait un large emploi dans les chœurs des tragédies, soit en strophes horatiennes, soit en longues séries continues çà et là coupées d'un adonique. Le second hémistiché du saphique || ∪ ∪ – ∪ – ∩,⁵⁶ si l'on excepte le groupe ∪ ∪ initial, se clôt sur une séquence identique au dichorée dépourvu de résolutions: *Herc. F.* 835 || [uia] *qua remotos*, 840 || [ruit] *ad Tonantem*, 842 || [redit] *hora nocti*, etc. Mieux: une clausule comme 12 *tanto magis urgeamus* se superpose à un saphique seulement amputé de son crétique initial: *Tro.* 816 [an uiros] *tellus dare militares* (cf. 837; 1023; 1027, etc.).

Des cola – ∪ – ∩ ou terminés par – ∪ – ∩ se rencontrent aussi dans les *cantica* polymétriques⁵⁷:

- cola 2 & 3 de Pighi, ∩ – ∪ – ∩: *Oed.* 491 *damnum marito*, *Ag.* 844 *Hebriue ripis | pauit tyrannus* (redoublés), *Oed.* 731 *aut feta tellus*, 723 *inauspicata*...
- cola 19 & 20 de Pighi, – ∩ ∩ – ∩ ∩ – ∪ – ∩:⁵⁸ *Ag.* 605 *contemptor leuium deorum*, 606 *qui uultus Acherontis atri*, 633 *fraude sua caderent Pelasgi*.
- colon 26 de Pighi⁵⁸: *Ag.* 604 *indomitumue bellum*.

⁵⁶ Qui équivaut aussi à un premier hémistiché de trimètre iambique à demi-pied initial résolu: *Herc. F.* 385 *se quitur superbos* ||, 397 *age dum efferatas* ||, 399 *ego rapta quamuis* || ... On comprend, au vu de tant de convergences entre cola appartenant à des vers différents, comment a pu naître la théorie de la dérivation des mètres.

⁵⁷ *Oed.* 405-415; 472-503; 709-737; *Ag.* 589-637; 808-866. Pour l'analyse de ces *cantica*, nous suivons G.B. PIGHI, *op. cit.*, 494-504.

⁵⁸ Dont les sept dernières syllabes sont superposables à une fin de saphique.

- cola 29 & 30 de Pighi, (⊃ ⊃) – ⊃ – ⊃ :⁵⁹ *Oed.* 413 *cohibere mītra*, 414 *hederāue mollem*, *Ag.* 825 *sensit ortus*, 837 *pereunte nasci* | *geminosque fratres*.

Les séquences 2 et 29 sont particulièrement fréquentes.

B. Clausule (– ⊃ (–)) – – | – ⊃ (dispondée)

La suite de quatre longues, difficile à isoler à partir du trimètre iambique (cf. *supra* p. 358), a plein droit de cité dans les dimètres anapestiques (parfois coupés de monomètres) que Sénèque affectionne. Quelques exemples, où quatre longues précèdent une pause syntaxique: *Med.* 333 *paruo diues*, *Phaedr.* 40 *captent auras*, 41 *quaerant rostro*, *Ag.* 317 *quaeque Eurotan*, *Herc. O.* 1896 *flete Alciden*, donc comparables (sauf dimension du mot initial) aux clausules 39 *externorum componunt*, 59 *du)cem promittens*. Naturellement, avec des résolutions l'analogie est tout aussi étroite: *De* 83 *tantum dōmūum*, 107 *est praecipūum*, on rapprochera *Herc. F.* 155 *pendens scōpūlis*, *Med.* 348 *Orpheus tācūit*, *Tro.* 136 *passa Hercūlēas*...

Les *cantica* polymétriques sont ici encore opératoires (avec résolutions):

- cola 14 & 15 de Pighi, – ⊃ ⊃ – ⊃ ⊃ – : *Oed.* 410 *uultu sidēreo*, 502 *telum deposuit*⁶⁰, *Ag.* 591 *effugium et miseros*⁶¹.
- colon 21 de Pighi, – – ⊃ ⊃ – : *Ag.* 610 *o quam mīserum est*.

⁵⁹ Avec ⊃ ⊃ initial, second hémistiche de saphique (et cf. note 56).

⁶⁰ Qui équivaut à un premier hémistiche d'asclépiade mineur.

⁶¹ Qui équivaut à un premier hémistiche d'hexamètre ou de pentamètre.

Enfin la séquence – – – $\cup$ constitue les deux derniers pieds d'un hexamètre spondaïque: *Med.* 113 *conuicia fescenninus*⁶².

C. Clausule – $\cup$ – | – $\cup$ (crétique – spondée)

Nous jouons ici sur du velours, puisque cette suite syllabique équivaut (sans résolutions et avec une syllabe longue finale) à un premier hémistiche d'hendécasyllabe saphique. Toutes les clausules C qui commencent par un mot (cf. *supra* p. 360), à savoir les *est resurgendi*, *cura solvatur*, *incliti uersum*, *sunt uices rerum*, sont identiques à des débuts de saphique: *Thy.* 584 *ne superfusus* ||, *Herc. F.* 845 *turba secretam* ||, 847 *Attici noctem* ||, 837 *sed frequens magna* ||.

Cette suite – $\cup$ – – $\cup$ se retrouve également parmi les *cola libera*:

- colon 5 de Pighi (très fréquent), – $\cup$ – – $\cup$: *Oed.* 474 *arua mutantes* | *quasque Maeotis*, 475 *alluit gentes* | *frigido fluctu*, etc.
- cola 7 & 8 de Pighi, $\cup$ – $\cup$ – – $\cup$: *Ag.* 602 *non urbe cum tota* (cf. 594).
- colon 6 de Pighi, – $\cup$ – $\cup \cup$ –, identique à notre clausule C³: à 5 *eius eruere*, 19 *fine respiciat*, 74 *nemo deficiat* répondent *Oed.* 477 *sidus Arcadium*, *Ag.* 833 *sensit Arcadii*.

D. Clausule – $\cup$ | – $\cup$ $\cup$ (trochée – crétique)

On n'en trouve l'équivalent exact, sans résolutions, que dans un des *cola libera*, le type 4 de Pighi, *Ag.* 820 *rettulit pedem*⁶³,

⁶² Mais ici la séquence antécédente est obligatoirement – $\cup \cup$ (dactyle IV^e), et le mot final presque toujours un quadrisyllabe (cf. *supra* n. 26).

⁶³ Encore le texte n'est-il pas absolument sûr: E a *retulit*, A *retulitque*. Le dernier éditeur des tragédies, O. ZWIERLEIN, écrit *rettulitque*.

superposable à nos clausules 7 *multa consequar*, 8 *sparsa colligam*. Mais on peut l'obtenir aussi à partir d'un second hémistiche d'asclépiade mineur, mètre que Sénèque affectionne, en supprimant par *detractio* une des deux premières brèves: *Med.* 57 || *qui [que] regunt fretum*, *Tro.* 378 || *nulla [que] pars manet*, 382 || *quidquid [et] occidens*.

E. Clausule — — | — ∪ ∩ (spondée — crétique)

A notre 66 *factum quaerere* répond le

— colon 13 de Pighi, — — — ∪ ∩: *Oed.* 720 *quam non flexerat*, *Ag.* 607 *non tristis uidet*, 622 *extremum decus*.

A 29 *horas accessimus*, 48 *pestes mortalium* répond approximativement le

— colon 9 de Pighi, — ∪ — — — ∪ —: *Oed.* 412 *te decet cingi comam*.

Avec une résolution de la seconde longue (notre type E²: — ∪ ∪ — ∪ ∩), nous sommes en présence d'un second hémistiche d'asclépiade mineur: 33 *an superabile* = *Herc. F.* 559 || *non reuocabiles*. La même séquence se retrouve dans les *cola libera*, soit telle quelle:

— colon 25 de Pighi, — ∪ ∪ — ∪ ∩ (fréquent): *Oed.* 409 *uirgineum caput*, 410 *discute nubila*, etc.

soit à la fin de cola plus longs:

— colon 10 de Pighi, — ∪ — ∪ ∪ — ∪ — (glyconique à base trochaïque): *Ag.* 848 *uidit) Hippolytē ferox*, 849 *pectore) e medio rapi*.

— cola 17 & 18 de Pighi, — ∩ ∩ — ∪ ∪ — ∪ —: *Oed.* 406 *uotis quae tibi nobiles*, *Ag.* 636 *ut fremuit male subdolo*.

- colon 23 de Pighi, — — ∪ ∪ — ∪ ∪ : Ag. 589 *mortalibus additum*⁶⁴.

F. Clausule — ∪ — | — ∪ ∪ (dicrétique)

Elle équivaut à un hémistiche de tétramètre crétique, mais ce vers, dont Plaute avait donné de beaux exemples, disparaît à peu près (pourquoi?) après les *Satires Ménippées* de Varron⁶⁵: Sénèque ne l'emploie jamais dans ses chœurs tragiques. Ceux-ci nous fournissent néanmoins, au prix de menues retouches dans l'esprit dérivationniste, une matière première favorable.

Le second hémistiche de l'asclépiade mineur, || — ∪ ∪ — ∪ ∪, ne diffère du dicrétique que par la quantité de la troisième syllabe. Il suffit donc de changer cette brève en longue:

- soit par *transmutatio* de deux mots: Tro. 371 || *fabula decipit* (d'où **decipit fabula*), 372 || *uiuere conditis* (d'où **conditis uiuere*), 374 || *solibus obstitit* (d'où **obstitit solibus*)... Cf. notre clausule 43 *posteris tradere* qui donnerait, elle, par *transmutatio*, un second hémistiche d'asclépiade mineur, || *tradere posteris*;
- soit par *adiectio* et élision (ou aphérèse): Tro. 397 || *ipsaque* <est> *mors nihil*, 372 || *uiuere* <in> *conditis*, etc.
- soit par *immutatio* pure et simple: Tro. 372 || *uiuere* <t> *conditis*, 379 || *spiritus halitu* (-tūs Sén.), 382 || *quidquid atque occidens* (et Sén.), 390 || *fata non amplius* (nec Sén.), 400 || *deuora* <n> *t et chaos*, 401 || *noxia* <e> *corpori*, etc.

⁶⁴ Ag. 589 *Heu quam dulce malum mortalibus additum* est visiblement un asclépiade mineur avec *adiectio* d'une syllabe longue au début du second hémistiche. Ce vers illustre bien la pratique dérivationniste de Sénèque.

⁶⁵ Un seul exemple chez l'un des *poetae nouelli* du II^e siècle ap. J.C., Septimius Serenus, fr. 7 Morel, *pusioni meo septuennis cadens*.

L'hendécasyllabe saphique commençant par un crétique, il suffit pour en obtenir un second de supprimer par *detractio* la troisième syllabe, et d'arriver jusqu'au couple de brèves central: *Herc. F.* 859 *luce* [cum] *maestus sibi* (*quisque sensit*, 874 *prima* [quae] *uitam dedit* (*hora, carpsit*, *Med.* 647 *morte* [quod] *crimen tener* (*expiauit*, etc.

A partir des glyconiques de forme – ◡ – ◡◡ – ◡ ◡ (*Oed.* 882-914)⁶⁶, on obtient par *detractio*

- soit des dicrétiques sans résolutions: *Oed.* 885 *uela* [ne] *pressae graui*, 888 *aurā* [nec] *uergens latus*, 891 *uitā* [de] *currens uia*;
- soit des dicrétiques à seconde longue résolue (F²): *Oed.* 882 *fata* [si] *licēat mihi*, 890 *tutā* [me] *mēdiā uehat*, 901 *nube* [sub] *mēdiā stetit*.

Enfin, une clausule d'hexamètre peut aussi fournir par *transmutatio* le dicrétique souhaité. Si un mot final – ◡ est précédé d'un mot (ou groupe) ◡◡ – ◡ ◡, il suffit d'inverser ces deux éléments: *Apoc.* 4, 1 (11) *sunt dulcia pensa* > *pensa sunt dulcia*; cf. encore *Lucain*, I 335 *descendere Sullā* > *Sulla descendere*, 416 *ad sidera ducat* > *ducat ad sidera*, et, avec résolution (type F²), I 53 *tibi legeris orbe* > *orbe tibi legeris* (cf. 206).

*

⁶⁶ Cf. G.B. PIGHI, *op. cit.*, 492. Le glyconique normal, – – – ◡◡ – ◡ ◡, existe aussi chez Sénèque (G.B. PIGHI, *op. cit.*, 491). Ses six dernières syllabes, superposables à la fin de l'asclépiade mineur, se prêtent aux mêmes opérations: *Herc. O.* 1064 [cantu] *Tartara flebili* (d'où **fleбили Tartara*), 1072 [audis] *tu quoque* <o> *nauita*, etc.

Les rapprochements que nous avons établis, et qui ne sont sûrement pas exhaustifs, tant avec le trimètre iambique qu'avec les mètres lyriques, auront permis de saisir tout ce qui unit en profondeur la prose de Sénèque avec sa poésie: exemple unique, dans la littérature latine, d'un même écrivain pratiquant tour à tour une prose métrique, une poésie dactylique, anapestique, iambique, trochaïque et lyrique (saphiques, asclépiades, glyconiques, etc.). Cet éclectisme, qui témoigne de dons exceptionnels d'écriture, mérite aussi d'être étudié avec attention. Le présent exposé, déjà long, ne prétend qu'esquisser des recherches plus approfondies dans cette direction.

Revenons pour finir à notre point de départ. Dans son article de 1910, A. Bourgery semble avoir montré que, dans l'ensemble, les clausules métriques sont de plus en plus soignées à mesure que l'écrivain avance en âge, pour atteindre, avec les *Lettres à Lucilius*, le *De providentia* et les *Naturales Quaestiones*, à un haut niveau de raffinement. En choisissant, donc, une page des *Nat.* — et justement de ce livre III que Bourgery estime le plus achevé de tous⁶⁷ — nous sommes allé au meilleur Sénèque: l'examen du *De clementia*, par exemple, eût sans doute donné des résultats moins suggestifs. Il n'y a donc pas, apparemment (mais ceci demanderait vérification), une technique sénéquienne uniforme, fixée dès les débuts de l'écrivain, mais des progrès constants tout au long de sa carrière. Ces progrès, A. Bourgery les attribuait aux loisirs de Sénèque à partir de sa retraite de 62: au contraire du *De clementia*, rédigé très vite en 55/56, Sénèque aurait eu tout le temps, entre 62 et 65, de peaufiner ses dernières œuvres. C'est possible. Mais l'étude que nous venons de mener nous suggère aussi une autre hypothèse. Entre 62 et 65, les tragédies — dont les dates sont controversées et incertaines — sont de

⁶⁷ Mais la préface du livre VII (*De cometis*), analysée de la même façon, fournit des résultats aussi satisfaisants; également la *Lettre* 90 à Lucilius.

toute façon déjà écrites, ou bien Sénèque compose les dernières. Il a donc acquis, ou il finit d'acquérir la maîtrise d'un trimètre iambique et de vers lyriques dont la rigueur n'est plus à souligner. Pourquoi ne pas penser que cette maîtrise, ces agencements minutieux de syllabes et de mots, indispensables à la composition des tragédies, se sont si bien imposés à lui que sa prose aussi en a reçu la marque, et que ce soin méticuleux des clausules, en soi laborieux et difficile, lui est devenu bien plus aisé, sinon instinctif, une fois qu'il fut passé par l'exigeante école de la poésie? Sénèque prosateur influencé au soir de sa vie par Sénèque poète: pourquoi ne pas admettre cette suggestion qui compléterait, au plan du rythme, la profonde unité d'une œuvre que nul ne conteste plus au plan de la pensée et du style?

DISCUSSION

Mme Armisen-Marchetti: Je voudrais d'abord vous remercier d'avoir mis votre science de métricien au service de Sénèque, et d'avoir jeté sur sa prose un regard à la fois original et compétent. Votre exposé confirme le caractère hautement «artistique» de la prose de Sénèque, et il jette d'autre part entre les œuvres philosophiques et les tragédies une passerelle nouvelle et solide. Cela est important. Je vous serais reconnaissante de quelques précisions supplémentaires:

1) Vous avez employé, à propos des clausules, le terme d'«automatismes d'écriture». Je me rends mal compte de ce que cela pourrait signifier dans la pratique. Les clausules se présentaient-elles sous la plume de Sénèque sans qu'il eût même à les chercher? C'est pourtant une technique qui paraît bien difficile pour être incontrôlée!

2) Vous le dites vous-même: nous sommes amenés — une fois de plus! — à nous interroger sur les rapports entre les *res* et les *verba*. Avez-vous rencontré des cas dans lesquels les *verba* l'emportent sur les *res*, c'est-à-dire des phrases que Sénèque aurait «torturées» pour y faire entrer des clausules?

3) Vous constatez que la façon dont Sénèque manie les clausules a évolué dans le temps. Peut-on espérer trouver dans cette évolution, sinon des preuves, du moins des indices qui nous aideraient à préciser les difficiles problèmes de la chronologie des œuvres de Sénèque?

M. Soubiran: En vous remerciant à mon tour, je répondrai à votre première question qu'étant donné la connaissance instinctive que les Latins avaient de leur langue (quantité des syllabes comprise) et l'entraînement que leur donnaient à la fois la formation rhétorique et la pratique de la poésie, il ne devait pas leur être si difficile de ménager en fin de colon syntaxique des

séquences syllabiques déterminées. Concevant mentalement, au moment d'écrire ou de parler, le contenu global de leur phrase, ils avaient le temps, en quelques fractions de seconde, de choisir ou d'agencer leurs mots, au prix de quelques modifications quasi instantanées, de manière que l'énoncé «tom-bât» d'une manière rythmiquement satisfaisante. Nous ne faisons pas autre chose nous-mêmes, en concevant nos phrases: nous savons éviter, au dernier moment, des chutes peu heureuses, en ajoutant, par exemple, un mot ou un groupe bref.

Pour ces artifices de style — et ceci m'amène à votre deuxième question — l'écrivain pouvait jouer, soit sur le choix des mots, soit sur leur *collocatio*. Du choix des mots, nous ne pouvons évidemment rien dire: nous lisons ceux que Sénèque a employés, non ceux qu'il aurait pu employer. Pour nos investigations, cet obstacle est infranchissable. Tout au plus peut-on déceler parfois des additions dont le rôle rythmique semble indéniable. En *Ep.* 108, 6 (vous citez le passage dans votre livre, p. 40), *non ut res excipiant, sed ut verba*, l'addition du second *ut* après *sed*, que la syntaxe n'impose pas, entraîne une excellente clausule C, alors que, sans ce *ut* — et que l'on place *sed verba* avant ou après *excipiant* —, se seraient succédé huit ou neuf *elementa* longs ou résolus (clausule informelle). En *Prov.* 2, 3, Sénèque aurait pu écrire seulement *caedi se patiuntur* (six *elementa* longs ou résolus, clausule héroïque); en intercalant *vexarique* entre *se* et *patiuntur*, il ménage une belle clausule C² (*esse videatur*); de même en 4, 5, *aliquid animose fortiterque faciendi*. Ce sont souvent *et* ou *ac* qui introduisent ces additions terminales: *Prov.* 2, 10 *ferrum istud, etiam civili bello purum*, suffirait au sens, mais ferait se succéder neuf *elementa* longs ou résolus; en ajoutant *et innoxium*, Sénèque obtient un beau dicrétique (F). Cicéron, du reste, était déjà coutumier de tels procédés.

Quant à l'ordre des mots proprement dit, il apparaît assez souvent peu conforme à l'usage qu'on peut qualifier de neutre ou banal, sans qu'on puisse toujours affirmer que le motif métrique en est seul responsable. Dans la phrase initiale du *De vita beata*: *Vivere, Gallio frater, omnes beate volunt*, l'entrelacement des groupes syntaxiques amène un beau dicrétique final (mais Sénèque l'aurait obtenu aussi en écrivant *Vivere beate, Gallio frater, omnes volunt*). Ailleurs, c'est un complément circonstanciel qui est rejeté à la fin de l'énoncé, contre l'usage ordinaire: *Prov.* 3, 7, à **omnibus saeculis causam*

dicent (dispondée précédé de crétique), Sénèque a préféré *causam dicent omnibus saeculis* (dicrétique F); *Prov.* 6, 3, à **in exemplar nati sunt* (six longues finales), Sénèque a préféré *nati sunt in exemplar* (C).

Dans le très beau développement de *Nat.* II 45, 3, Sénèque a combiné, pour amener la clausule finale, addition et artifice de *collocatio verborum*. En terminant par *et se sustinens et sua*, où *et sua* est une addition pour le sens peu intéressante et de surcroît séparée du groupe *et se*, auquel elle se rattache, Sénèque a de toute évidence voulu ménager un dicrétique, écho de celui qui clôt le membre précédent, *partibus suis inditus*.

On voit, par ces quelques exemples, que Sénèque est moins dédaigneux des *verba* qu'il ne veut bien le dire. Il est attentif à leurs agencements, à leurs rythmes, et cela jusque dans les phrases où il proclame la futilité de ce souci (cf. *Ep.* 108, 6, citée *supra*, et surtout 88, 39, diatribe contre les minuties des grammairiens jalonnée d'admirables clausules!).

Des procédés d'écriture dont je viens de donner quelques échantillons, il y aurait une étude approfondie à faire. Elle pourrait s'étendre aussi — et je réponds ainsi à votre dernière question — à des comparaisons entre les diverses œuvres de Sénèque, dont la technique métrique n'apparaît pas unitaire. Si le style de Sénèque nous semble n'avoir guère évolué des premiers dialogues aux œuvres de vieillesse, il faut bien pourtant que quelque chose ait changé dans sa manière d'écrire, puisque le souci des clausules est plus marqué ici que là. Mais comment déceler de si subtiles différences? En tout cas, il est certain que l'examen des clausules doit intervenir dans toute recherche sur la chronologie des œuvres, non certes comme critère unique, mais comme un critère parmi d'autres: je l'ai déjà fait remarquer à propos du *De providentia*. Le *De ira* et le *De beneficiis* appellent aussi des recherches du même genre, dont A. Bourgery a depuis longtemps montré la voie.

M. Mazzoli: Mi rifaccio alla domanda posta da Mme Armisen sul rapporto più o meno stretto che lega nella prosa di Seneca il ritmo all'altezza concettuale. Il campione, *Nat.* III *praef.*, offerto da M. Soubiran dà certo risposte positive. Importa anzitutto notare che si tratta di una *praefatio*, cioè d'una sezione testuale soggetta a una speciale disciplina retorica. Così accade fin della prima opera in prosa latina a noi giunta, il *De agricultura* di Catone:

anche quando una trattazione obbedisce solo a esigenze d'informazione tecnica, la sua prefazione si distingue per dignità formale. Il discorso vale per tutta la letteratura latina (si pensi per esempio a Vitruvio e a Plinio il Vecchio). Se poi ci spostiamo al contenuto della *praefatio*, constatiamo subito in essa lo slancio «elativo» verso il sublime, μεγαλοφροσύνης ἀπήχημα secondo Περὶ ὕψους 9, 2 (§ 4: *crescit animus, quotiens coepti magnitudinem attendit et cogitat quantum proposito, non quantum sibi supersit*), e la riconversione in termini morali che giustifica l'ispirazione «entusiastica»: *quid est praecipuum? erigere animum supra minas et promissa fortunae* (§ 11; sulla citazione poetica di Vagellio al § 3 e sulla possibilità di attribuirle a un poemetto sul mito di Fetonte cf. G. Mazzoli, in *Athenaeum* 46 [1968], 363-368; L. Duret, in *ANRW* II 32, 5 [Berlin/New York 1986], 3178-3181). Appare dunque a mio avviso del tutto conforme alla dottrina del πρέπον accolta da Seneca l'accuratissima veste ritmica del brano, vero saggio, come ha ben osservato M. Soubiran, di poesia in prosa. Vorrei sapere se, al di là della *praefatio*, la prosa delle *Nat.* ce ne offra la controprova, con una più dimessa presenza dell'elemento ritmico nell'interno della trattazione tecnica vera e propria.

M. Soubiran: Il est bien vrai qu'en choisissant la préface du livre III des *Naturales quaestiones* je suis allé au meilleur Sénèque (je ne l'ai d'ailleurs pas caché). On pourrait en dire autant de celle du livre VII, que j'ai examinée aussi, et, à un degré peut-être un peu moindre, de celle du livre I. Les parties techniques sont certainement un peu moins soignées de ce point de vue, mais le souci des clausules y demeure fort net: B. Axelson (*Senecastudien* [Lund 1933]) l'a expressément noté, et en tient compte partout dans ses discussions critiques. Du reste, les clausules apparaissent très soignées dans les *Lettres à Lucilius*: M. Hijmans l'a montré pour plusieurs d'entre elles, et je l'ai vérifié pour d'autres. Enfin, le *De providentia*, dans sa totalité, manifeste la même qualité. Sénèque pouvait donc écrire une prose métrique raffinée, non seulement dans les *prooemia* et les morceaux de bravoure (ainsi *Nat.* II 45; III 27), mais aussi dans de longues lettres ou un traité entiers.

M. Gigon: Que pensez-vous de l'*Octavia* que vous ne citez qu'une fois? Et comment jugez-vous le *Hercules Oetaeus*, dont la structure dramatique est nettement différente de celle du *Hercules Furens*?

M. Soubiran: On a depuis longtemps essayé les critères métriques pour déceler l'inauthenticité (possible) de l'*Hercule sur l'Oeta* et (certaine) de l'*Octavie*. Aucun n'a jamais paru décisif. Il y a bien, dans l'une et l'autre, de menues particularités (cf. en dernier lieu la minutieuse étude d'O. Zwierlein, *Prolegomena zu einer kritischen Ausgabe der Tragödien Senecas*, Akad. Wiss. u. Lit. Mainz [Wiesbaden 1983], 182-248), mais rien qui excède vraiment les différences observables entre les pièces sûrement authentiques. L'auteur de ces tragédies, s'il n'est pas Sénèque lui-même, connaissait à fond la technique de son modèle.

M. Hijmans: *Gratias tibi ago quam maximas!* Your contribution will necessitate that I rethink the manner in which I define *clausulae*, having so far used the traditional method. My question is as follows: do you think that the chronological development you discover on microrhythmical level may have existed at the same time as a reasonably high level of consciousness in the application of rhythmic preferences for various genres and subgenres?

M. Soubiran: Je suis heureux de l'approbation d'un spécialiste tel que vous. Avant de modifier votre méthode, qui est celle de nos devanciers (Zielinski, Hagendahl, Primmer), réfléchissez bien. Je ne prétends pas imposer la mienne. Je la trouve certes, en un sens, plus rationnelle; mais elle peut avoir aussi des inconvénients. Ainsi ma clause B ne distingue pas *sunt mortales multi*, variante «alourdie» de A; *sunt multi mortales*, variante «alourdie» de C; *multi mortales sunt*, variante «alourdie» de F: la place des accents verbaux n'est sans doute pas indifférente en pareils cas.

A votre question, si je la comprends bien, je répondrai qu'en souhaitant prendre en compte, comme vous le faites, à la fois la date, le thème et le ton (parénèse ou exposé didactique) des œuvres, vous vous posez des questions légitimes; mais plus une équation comporte d'inconnues, plus sa résolution est difficile. Vous avez vous-même tâché de montrer, dans votre *Inlaboratus*

et facilis, que ma clausule C (crét. + spond.) apparaissait pour souligner le leitmotiv de la lettre. Il faudrait rechercher si cela s'observe ailleurs; rechercher également si la longueur des cola, à laquelle vous accordez grande attention, et que j'ai négligée, est liée au choix des clausules. Votre propre contribution à ces Entretiens apporte là-dessus d'abondantes données statistiques et des suggestions qu'il faudra examiner attentivement: vous dégager des perspectives que je crois légitimes et fécondes.

M. Mayer: It seems to me that you have been comparing unlike things, a method that does not produce conviction, in me at any rate. Your analysis of *clausulae* in the prose is neither casual nor arbitrary, for you rightly identify a *clausula* by its function of concluding a thought. On the other hand, the passages cited from the tragedies are not consistently or generally the conclusions of thoughts; they seem to be random collections of words, which you isolate with no particular regard to their function in their sentence. Moreover, it is not after all very surprising that an iambic trimeter can be cut up to produce patterns similar to those employed in prose *clausulae*, since the favoured feet of *clausulae* — spondees, trochees, cretics — are the very ones that occur naturally in the trimeter. I feel that it would be more convincing to show that the *clausulae in the verse* were similar to those of the prose.

M. Soubiran: Je réponds d'abord à votre seconde remarque. Il n'est pas surprenant, en effet, que clausules métriques de la prose et trimètres iambiques présentent des séquences syllabiques analogues: je l'ai moi-même souligné dans mon exposé (*supra* p. 368 sq.); et les Anciens avaient bien remarqué que le rythme iambique était le plus proche du langage parlé. Mais d'une part il se trouve que Sénèque est le seul écrivain latin qui, par l'étendue et la variété de ses œuvres (prose et poésie), nous permette de le vérifier au mieux (Cicéron le permet beaucoup moins, cf. *supra* p. 368 n. 53), et cela mérite notre attention. D'autre part, les analogies ne concernent pas seulement le trimètre iambique, mais aussi à peu près tous les mètres des chœurs lyriques.

Quant au découpage que j'opère dans les vers de Sénèque, si vous les jugez arbitraires, c'est que vous partez d'un point de vue différent du mien. Dans l'étude des textes en vers, on peut distinguer trois niveaux: 1) métrique pure

(«outer metric»), étude des schémas métriques considérés abstraitement (règles d'alternance des brèves et des longues, substitutions, résolutions...); 2) métrique verbale («inner metric»), étude de la forme prosodique et de la place des mots (sans considération de leur sens ni de la syntaxe) qui donnent corps à ce schéma abstrait; 3) rapports du discours et du vers (pauses syntaxiques, enjambements, rejets...). Vous vous placez évidemment à ce dernier point de vue. En tant que métricien, je me place, quant à moi, au point de vue 2, celui de la métrique verbale. Je constate que, dans les clauses de sa prose comme dans certaines sections (voire hémistiches entiers) de ses vers, Sénèque doit choisir et ajuster des mots qui donnent corps à un schéma métrique déterminé (point de vue 1, qui nous est commun); ainsi, entre la penthémimère et l'iambe final du trimètre, il doit réaliser une séquence – U – – – (avec résolutions éventuelles) qui est la même que celle de ma clause C (crét. + spond.): il devra donc choisir et ajuster ses mots de la même manière ici et là.

Qu'ici et là le contexte syntaxique soit différent (fin de colon syntaxique en prose, groupes souvent intérieurs en poésie) n'est donc pas gênant de mon point de vue. Du reste, parmi les groupes de mots que j'isole en poésie, un certain nombre (et ceux-là vous satisferont davantage) se trouvent être *aussi* des fins de cola syntaxiques: je ne peux, dans cette brève réponse, en faire la démonstration détaillée. D'autre part, vu la grande souplesse de l'ordre des mots en latin, tel groupe de mots qui est intérieur de phrase dans mon «découpage» de la poésie *pourrait* fort bien, dans un autre contexte, être final de colon syntaxique: presque aucun mot (sauf prépositions et conjonctions) n'est par lui-même exclu de la dernière place d'un énoncé, aucun ne l'est de la place pénultième ou antépénultième.